

SOLUTIONS ALTERNATIVES AU GLYPHOSATE EN VITICULTURE & ARBORICULTURE : ÉTUDE DE LA CAPACITÉ INDUSTRIELLE

Juillet 2020.



CONTEXTE

L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ont sollicité Axema pour mener **une étude sur la capacité industrielle à assurer une transition du désherbage systémique à base de glyphosate vers des modes de désherbage alternatifs, principalement mécaniques, en vigne et arboriculture à court terme 3 à 6 mois.**

D'APRÈS LES ESTIMATIONS GLOBALES, IL FAUDRAIT AU MOINS 5 ANS POUR ÉQUIPER L'ENSEMBLE DES 50.000 EXPLOITATIONS VITICOLES ET ARBORICOLES FRANÇAISES

(dont le taux actuel d'équipement est de 10% en désherbage sur le rang)

Si l'usage du glyphosate venait à être interdit ou strictement limité, la capacité industrielle de la filière des agroéquipements serait insuffisante à court terme :

À 3 MOIS 
CAPACITÉ INDUSTRIELLE PROCHE DE LA SATURATION

À 6 MOIS 
MARGE DE PROGRESSION AU MAXIMUM DE 10%

À 1 AN 
PRODUCTION AUGMENTÉE D'ENVIRON 50 À 60%

À 2 AN 
PRODUCTION MULTIPLIÉE PAR PRÈS DE 3

UNE PHASE DE TRANSITION NÉCESSAIRE

Les dirigeants interrogés mettent en garde contre les effets d'un arrêt brutal. Une phase de transition accompagnée de différentes mesures paraît indispensable :

- 1 LES ENTREPRISES ONT BESOIN DE TEMPS POUR REDIMENSIONNER LES CAPACITÉS INDUSTRIELLES ET RECRUTER LES COMPÉTENCES**
- 2 LES ENTREPRISES ONT BESOIN D'UNE VISIBILITÉ ET D'UNE STABILITÉ DES DÉCISIONS**
- 3 LES UTILISATEURS FINAUX ONT BESOIN D'ÊTRE GUIDÉS, RASSURÉS SUR LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES OUTILS ; ET FORMÉS AUX NOUVELLES TECHNIQUES**
- 4 LES UTILISATEURS FINAUX ONT BESOIN D'UN SOUTIEN À L'ÉQUIPEMENT QUI NE PERMET PAS UN RETOUR SUR INVESTISSEMENT DIRECT**

LES 5 PRÉCONISATIONS POUR ACCOMPAGNER UNE ÉVENTUELLE DÉCISION DE FIN D'AUTORISATION DU GLYPHOSATE

- 1 UNE PHASE DE TRANSITION DE 5 ANS À COMPTER DE L'ÉVENTUELLE DÉCISION DE LA FIN D'AUTORISATION D'UTILISATION DU GLYPHOSATE** 
- 2 L'ACCOMPAGNEMENT ET LA FORMATION DES UTILISATEURS FINAUX À L'AIDE DE DISPOSITIFS TELS QUE DES GUIDES** 
- 3 LA CRÉATION D'UN LABEL D'EFFICACITÉ POUR QUE LE MATÉRIEL ALTERNATIF RÉPONDE À UN NIVEAU D'EFFICACITÉ ET QU'IL S'ACCOMPAGNE D'UN VOLET OBLIGATOIRE DE FORMATION MISE EN SERVICE DE TOUS LES UTILISATEURS FINAUX** 
- 4 ACCOMPAGNER LE TISSU INDUSTRIEL NATIONAL DES TPE & PME FACE AU DÉFI DE L'AUGMENTATION DES CAPACITÉS DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION** 
- 5 CRÉER, ENCOURAGER ET SOUTENIR UN STATUT D'EMBAUCHE AIDÉE « EMPLOI AGRO-ÉCORESPONSABLE » POUR TOUTE AUGMENTATION D'EFFECTIF NET SUR LE PÉRIMÈTRE R&D, PRODUCTION, FORMATION, MISE EN MARCHÉ** 

MÉTHODOLOGIE ET ÉCHANTILLON

Étude réalisée par les équipes d'Axema : David TARGY, Guillaume BOCQUET, Alain SAVARY et le concours méthodologique d'Amaud ROMOLI (L.b.-Prestations) pour examiner la question du potentiel de fabrication d'outils pour le désherbage interceps (sous le rang). Les dirigeants des sociétés de fabrication ou d'importation identifiées comme fournisseurs de ces solutions alternatives ont ainsi été interrogés sur la période de mars à mai 2020.

 **69** SOCIÉTÉS EUROPÉENNES IDENTIFIÉES COMME FOURNISSEURS DE SOLUTIONS ALTERNATIVES INTERCEPS EN FRANCE

 **37** ENTREPRISES INTERROGÉES REPRÉSENTANT 85% À 90% DE L'OFFRE DES MATÉRIELS CONCERNÉS SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

 **PRINCIPALEMENT DES PME & TPE AVEC 46 SALARIÉS EN MOYENNE**

 **3.600** MATÉRIELS PRODUITS CHAQUE ANNÉE ET UNE CAPACITÉ INDUSTRIELLE PROCHE DE LA SATURATION (estimations capacité industrielle actuelle)

AXEMA
Union des industriels de l'Agroéquipement

19 rue Jacques Bingen - 75017 Paris
01 42 12 85 90 // infos@axema.fr

Contact :
Alain SAVARY, Directeur Général // a.savary@axema.fr